



CFPPA Carmejane

La réussite au cœur
des Alpes du Sud



Brevet Professionnel

Responsable de Chantiers Forestiers

En formation continue (Niveau 4)

Durée de la formation :

1368 heures (au total) :

- 1204 h centre

- 154 h entreprise (stages)

Dates de session :

De septembre à juin N+1

Délai d'accès à la formation :

1 mois après l'entrée en formation
sous réserve de places disponibles

Lieu :

CFPPA Carmejane

Route d'Espinouse

04510 Le Chaffaut-Saint-Jurson

Pour l'année précédente :

Taux de réussite : 86 %

Taux d'insertion : 43 % (bilan à 6
mois)

Taux de satisfaction : 100%

OBJECTIFS DE LA FORMATION :

- Créer une entreprise dans le secteur forestier
- Organiser et réaliser des chantiers forestiers
- Gérer une équipe, les relations clients, fournisseurs et usagers

MÉTIERS VISÉS :

- Chef d'entreprise de travaux forestiers,
- Devenir opérateur qualifié pour le compte de l'ONF, d'une coopérative forestière, d'un groupement forestier...)
- Chargé de production en sylviculture
- Conducteur de travaux
- Technicien forestier
- Ouvrier qualifié en sylviculture
- Débardeur

POURSUITE D'ETUDES :

- BTSa Gestion forestière
- Certificat de spécialisation Arboriste élagueur

CONTENU DE LA FORMATION :

MODALITÉS D'ALTERNANCE :

Le planning de formation précise pour chaque année scolaire les semaines de formation en centre et celles en entreprise.

Possibilité de valider une ou plusieurs UC, pour plus d'informations :
https://www.francecompetences.fr/recherche_certificationprofessionnelle/

UC (Unité Capitalisable) d'enseignement technique et professionnel	Durée (en heures)
UCG1 – Connaissances et techniques liées aux traitements de l'information	84
UCG2 – Enjeux sociétaux et environnementaux du milieu forestier	84
UCP1A – Elaborer un projet professionnel lié à une entreprise de secteur de travaux Forestiers	98
UCP1B – Elaborer un projet professionnel de salariat dans le secteur de travaux Forestiers	98
UCP2 – Gérer une entreprise de travaux forestiers dans une perspective de durabilité	91
UCP3 – Gérer un chantier de travaux forestiers dans le respect du cahier des charges, de la Sécurité et de l'environnement	119
UCP4 – Identifier une situation forestière dans le but d'une intervention de travaux forestiers	98
UCP5 – Utiliser une situation professionnelle des connaissances techniques pour conduire un peuplement forestier	105
UCP6 – Entretien des matériels et équipements de l'entreprise	77
UCT1 – Réaliser un chantier de renouvellement, d'entretien et amélioration du peuplement	87
UCT2 – Réaliser un chantier d'exploitation forestière	287
UCARE 1 – Réaliser un chantier de débusquage à traction animale	35
UCARE 2 – Réaliser un chantier de sciage mobile	35

CFPPA/UFA de Carmejane

Route d'Espinouse, 04510 Le Chaffaut-Saint-Jurson
Tél : 04.92.34.60.56 - Mél : cfppa.digne@educagri.fr
Site Internet : <https://digne-carmejane.educagri.fr/>

Contacts :

Responsable de formation :
Jean-Pierre MENG
jean-pierre.meng@educagri.fr

Responsable administrative :
Rabia ARAB
rabia.arab@educagri.fr

Tél : 04.92.34.60.56

Accessibilité :

Référente handicap :
Rabia ARAB
rabia.arab@educagri.fr

Nos formations sont accessibles aux personnes en situation de handicap.
Nous contacter pour connaître les modalités.

MODALITÉS PÉDAGOGIQUES :

La formation se déroule en présentiel avec des cours théoriques et des mises en situation sur chantiers professionnels.

MODALITÉS D'ÉVALUATION :

Évaluation théorique et pratique sur chantiers forestiers.
Évaluation par 12 Unités Capitalisables (10 UC et 2 UCARE)
Diplôme de niveau 4, validé par le Ministère de l'Agriculture.

PRE-REQUIS ET PUBLIC VISÉ :

- Etre âgé d'au moins 18 ans
- Justifier d'1 an d'expérience professionnelle dans le domaine
- Ou 3 ans d'expérience dans un autre secteur d'activité
- Etre titulaire d'un niveau 5
- Ou d'une fin de cycle de seconde générale

CONDITION D'ADMISSION :

Satisfaire à l'entretien de motivation.

FRAIS PÉDAGOGIQUES :

0 € selon certains financements (voir tableau ci-dessous).
Un devis est réalisé sur demande. Nous contacter.

INFORMATIONS FINANCEMENT :

Financement de la formation	Démarches	Rémunération du stagiaire
Financement Personnel	Consulter le CFPPA pour un devis	
CPF (Compte Personnel de Formation) Abondement Pôle emploi si demandeur d'emploi	Inscription sur le site Internet : « www.moncomptedeformation.gouv.fr »	
Demandeur d'emploi Financement de la formation par la Région Sud PACA	Consulter le CFPPA	Docapost
Financement par Pôle emploi	Consulter le CFPPA	Pôle Emploi
Salarié Transition pro OCAPIAT ANFH ...	- Se renseigner auprès de son employeur - Consulter le CFPPA pour planning et devis	Fonds de Formation

Mis à jour le 11/10/2021